



Binche, le 22 mai 2026

Immobilière Sociale entre Sambre et Haine srl
Rue de Namur, 70 - 7130 BINCHE

Administration Communale d'Anderlues
Place Albert Ier, 21
6150 Anderlues

Cette convocation est à remettre à vos représentants désignés au sein de notre Assemblée générale

Nos réf. : ADMIN/MD/SM/AGO2026

Madame, Monsieur,
Cher actionnaire,

Concerne : Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2026

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire de notre société qui aura lieu en notre siège social, **le jeudi 25 juin 2026 à 18h00**.

Entré le

27 MAI 2026

COMMUNE D'ANDERLUES

Les documents relatifs à l'Assemblée générale sont consultables au siège social de la Société ISSH (rue de Namur, 70 à Binche). Pour toute question ou demande de renseignement, vous pouvez nous contacter par mail (s.messina@isssh.be ou info@isssh.be) ou par téléphone (064/43.15.30).

Une présentation résumée du rapport de gestion 2025 est également disponible sur simple demande, soit en nous contactant ou en nous adressant un courriel afin que nous puissions vous transmettre le lien d'accès par retour de mail.

Ordre du jour

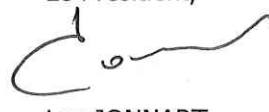
1. Désignation du secrétaire de séance et de deux scrutateurs ;
2. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2025 ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2025 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Rapport du Commissaire réviseur ;
6. Décharge à donner aux administrateurs et aux réviseurs d'entreprise ;
7. Ratification et prise d'acte des délibérations conformes relatives à la désignation de certains administrateurs – confirmation de leur mandat au sein de l'Organe d'administration ;
8. Démission et remplacement d'un administrateur ;
9. Confirmation de la cooptation d'un administrateur représentant la catégorie « Autres actionnaires » conformément aux articles 22 et 25 des statuts ;
10. Approbation du procès-verbal.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher actionnaire, en l'expression de notre parfaite considération.

Le Directeur gérant,


Michel DURIEUX

Le Président,


Luc JONNART

P.S. : Nous demandons à chaque actionnaire de présenter sa carte d'identité lors de la signature de la liste des présences. Merci